

31 élèves présents sur 321 : que s'est-il passé dans ce collège de Caen ?

Seuls 31 élèves sur les 321 attendus étaient présents ce jeudi 18 avril 2024 au collège Henri-Brunet de Caen (Calvados). Le résultat d'une "journée blanche" voulue par les parents.



Les parents d'élèves FCPE du collège Henri-Brunet avaient organisé une "journée blanche" contre le "choc des savoirs", jeudi 18 avril 2024.

Au collège Henri-Brunet, en centre-ville de Caen (Calvados), la cour de récréation et les salles de classe sonnaient creux, ce jeudi 18 avril 2024. Seuls 31 élèves, sur les 321 normalement attendus (une classe était en voyage scolaire), étaient présents.

Une "journée blanche" contre le "choc des savoirs"

En écho au mouvement des enseignants, mobilisés depuis le 8 avril contre le "choc des savoirs", cette réforme voulue par le gouvernement qui instituerait notamment des groupes de niveau de la 6e à la 3e dans certaines matières, les parents d'élèves avaient organisé une "journée blanche", à l'initiative de la FCPE. "Les parents étaient invités à ne pas envoyer leurs enfants au collège, explique Benoît Raoulx, le président de l'association de parents d'élèves de l'établissement. Nous exprimons aussi notre soutien aux enseignants".

Compétition et désorganisation

Comme les professeurs, les parents dénoncent des mesures qui "ne permettent pas de mieux faire réussir l'ensemble des élèves, ni de diminuer les inégalités".

Ces groupes de niveau permanents sont inefficaces pour faire progresser les élèves, et mettent en place un climat de compétition négatif pour la motivation des élèves. La FCPE du collège Henri-Brunet

[Profs et parents mobilisés dans un lycée de Caen : "La réforme va creuser les inégalités"](#)

Les parents déplorent également la désorganisation que la réforme va engendrer, selon eux, pour les élèves comme pour les enseignants. "Avec la suppression d'options et l'arrêt de pratiques de groupes dans certaines matières (sciences, langues), la perte de repères (notamment dès l'entrée en 6e) pour les apprentissages mais également pour l'éducation au vivre-ensemble, et l'obligation d'obtenir le Brevet pour continuer au lycée, un frein pour accéder au lycée professionnel pour certains élèves".